

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

CROSSJECT

DECLARANT : Patrick ALEXANDRE, Président du Directoire
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 20 août 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 23 août 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : ALTERNEXT
PRIX UNITAIRE 1 : 7,4 Euro PRIX UNITAIRE 2 : 7,3 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION 1 : 740 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 2 : 730 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Compte titre de mon épouse